

Département fédéral des affaires étrangères DFAE Direction du droit international public DDIP

Département fédéral de l'intérieur DFI Office fédéral de la culture OFC

Département fédéral de l'intérieur DFI Service de lutte contre le racisme SLR

DATE À RETENIR

17 mars 2025, de 10h00 à 17h00 Hôtel Kreuz, Berne

(traduction simultanée en français, allemand, italien et anglais)

Protection et promotion des minorités nationales Colloque consacré aux recommandations du Comité consultatif de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales

En ratifiant la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, la Suisse s'est engagée à protéger et à promouvoir leurs droits. La Suisse reconnait comme minorités nationales les Yéniches et Sinti/Manouches, les membres des communautés juives et les membres des minorités linguistiques nationales.

Dans son cinquième avis sur la Suisse adopté en février 2023, le Comité consultatif de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales a fait part à la Confédération, aux cantons et aux communes de ses <u>recommandations</u> concernant la poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre. Le Comité estime qu'il est urgent de prendre des mesures dans le domaine de l'éducation interculturelle, de créer de nouvelles aires d'accueil pour les communautés itinérantes ou encore de lutter contre le racisme et l'intolérance. Il préconise également de continuer à promouvoir l'usage des langues italienne et romanche dans la vie économique et sociale.

Toutes ces thématiques seront abordées lors du colloque organisé le 17 mars 2025. Cet événement, destiné à servir de plateforme d'échanges aux experts de la Confédération, des cantons et des communes, aux représentants des minorités nationales et des organisations non gouvernementales, ainsi qu'aux membres du Comité consultatif du Conseil de l'Europe, permettra de favoriser la compréhension mutuelle des mesures en cours, mais aussi de discuter des questions et des défis liés à leur mise en œuvre.

Le colloque est organisé par la Direction du droit international public (DDIP) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), en collaboration avec l'Office fédéral de la culture (OFC) et le Service de lutte contre le racisme (SLR) du Département fédéral de l'intérieur (DFI), ainsi que la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses. L'allocution d'ouverture du colloque sera prononcée par la conseillère fédérale et cheffe du DFI Elisabeth Baume-Schneider.

Avec le soutien du



